RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: A4DFF240-6D82-8420-802B-35FBE9BD3CD6

Société par actions simplifiée
Au capital de 900 euros
En cours d'immatriculation au RCS de TOULOUSE

2RD

Siège social : 1315, Route de Paulhac
31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE

DESIGNATION DU PREMIER PRESIDENT

LES SOUSSIGNÉS :

La SAS RAR
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €,
Dont le siège social est situé au 16 Avenue des Troubadours – 31750 ESCALQUENS,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 512 155 839,
Représentée par Monsieur Rémy ROCA, Président,

La SAS DURAN INVEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 802 000 €,
Dont le siège social est situé au 46 Chemin Cazalbarbier – 31140 LAUNAGUET,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 920 511 037
Représentée par Monsieur Yves DURAN, Président,

Monsieur Stelian Christophe Matthieu REIX,
Né le [redacted] à COURCOURONNES (91),
De nationalité
Demeurant au [redacted]

Agissant en qualité d'associés de la SAS 2RD,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10 novembre 2026 qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Décident de nommer aux fonctions de Président de la Société pour une durée indéterminée Monsieur Rémy ROCA, demeurant au.

Monsieur Rémy ROCA dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.
Il accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ouinterdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.
Sa rémunération pourra être fixée ultérieurement.
Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MONTASTRUC LA CONSEILLERE
Le 10 novembre 2026

La SAS RAR
Représentée par M. Rémy ROCA

[redacted]
1E1070DCA5FA470...

Monsieur Stelian REIX

La SAS DURAN INVEST
Représentée par M. Yves DURAN

[redacted]

Monsieur Rémy ROCA

[redacted]

[redacted]